



La Jument Verte

CONTRAT DE LOCATION

Mr. q Mme. q

Nom : Prénom :

Adresse : C. P. :

Ville : Pays :

Tél fixe : Tél mobile :

Courriel : @

Accepte les conditions générales de location ci jointes, et s'engage à occuper :

Le chalet de la Jument Verte, meublé tout confort de 50m2 pour 4 personnes

DATES DU SEJOUR :

Du : Dim après 18h Du : Vend.....après18h

Au : Dim.....avant 10h Au : Dim.....avant18h

Tarif pour le séjour:euros. Tarif pour le Week end:euros

Ce prix s'entend toutes charges comprises, électricité incluse. Les draps sont fournis et compris dans le prix de location.

Le ménage est compris dans la location. Un dépôt de garantie ou caution de 500€ en

chèque sera déposé par le locataire à l'arrivée. **Montant de votre réservation** :

Montant de votre location : =.....€

Acompte de 25% du montant total de la location : =.....€

SOLDE à régler à votre arrivée =.....€



La Jument Verte

CONTRAT DE LOCATION

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Le Chalet de la JUMENT VERTE d'environ 50m² et terrasse de 10m² est situé sur la propriété LA JUMENT VERTE, commune de Courlans,

Capacité : 4 personnes

Animaux : non acceptés sauf accord préalable.

Accès et parking : Le chalet La JUMENT VERTE dispose d'un accès indépendant, de places de parking.

Situation : Le chalet est situé à la Jument Verte, à coté de prés et de bois, au calme à la périphérie de la propriété.

Description : Le chalet est équipé d'un salon de jardin, d'un grill, d'une entrée de plein pied, d'une cuisine toute équipée ouverte avec 4 chaises, 1 table (cafetière, grill pain, batterie de cuisine, vaisselle, four-micro-ondes, lave linge, réfrigérateur, 4 plaques électriques), d'une chambre avec lit de 140, 1 chambre avec 2 lits superposés, 1 salle de bain avec douche et WC. D'un séjour-salon avec canapé d'une télévision, d'une chaîne hi-fi. Egalement : fer à repasser, aspirateur, nécessaire de ménage. Chauffage par convecteurs électriques, chauffe eau électrique de 200 litres. Linge de literie et torchons fournis, serviettes de toilette fournies.

Période de location : Location à la semaine. Location à la nuitée en semaine, week-end ou autre durée à convenir.

Location : La location devient définitive après l'accord de la SARL LA JUMENT VERTE, et après réception du montant de l'acompte soit 25% de la somme totale.

Paiement : Le montant du séjour est intégralement payé le jour de l'arrivée. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou départ anticipé. L'accueil de personne supplémentaire est soumis à l'autorisation formelle du propriétaire.

Matériel : Le chalet est loué avec literie, matériel de cuisine, verrerie, le tout conforme à un inventaire affiché à l'intérieur.

Cautionnement : Une caution de 500€ en chèque sera déposée par le locataire à son arrivée. Ce cautionnement sera restitué après l'établissement de l'état des lieux de sortie, ce dépôt est restitué par courrier dans la quinzaine qui suit le départ, déduction faite du coût de remise en état des lieux et de valeur du matériel manquant ou détérioré.



La Jument Verte

CONTRAT DE LOCATION

Durée du séjour : Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Conclusion du contrat : la réservation devient effective lorsque le locataire aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 25 % du montant total de la location et un exemplaire du contrat signé avant la date indiquée. La location conclue entre les parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord du propriétaire.

Annulation : toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée au propriétaire.

1° Annulation avant l'arrivée dans les lieux, les arrhes de réservation restent acquises au propriétaire. Celui-ci pourra demander le solde du montant du séjour, si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée dans les lieux.

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date prévue d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son chalet. L'acompte reste également au propriétaire qui demandera le solde de la location.

2° Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement ou diminution de loyer.

Assurances : le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à demander à son assureur une attestation de responsabilité civile.

Fait à.....le/...../.....

SARL LA JUMENT VERTE

LE LOCATAIRE :

Date et signature précédée de la mention :
« lu et approuvé »

*Je joins un chèque de euros (numéro de chèque :)
en règlement des arrhes de réservation, joint au dossier à retourner par voie postale à :*

LA JUMENT VERTE Centre équestre 39570 COURLANS

Contact réservation au 03 84 24 52 68